

## COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL 10 FEVRIER 2011

**Etaient Présents :** JN MOISSET. M GUILBERT. L GUEDON. RM GREMEAUX. F VARLET. F RONDET. D HOF. C ALLOUIS. R HOF. M BRILLANT. D SENEAL. J OLLIVIER. M RAES. S PLANCHARD. A ARCIERO. V PANNIER. R SCARPINO. M PRULHIERE. J SEBBAN.

**Absents excusés :** G CATALETTE donne pouvoir à RM GREMEAUX  
A VERON donne pouvoir à M GUILBERT  
MH LOUIS donne pouvoir à M BRILLANT

**Absents :** E LOR. J BRIDET. M MARIE. N RACAULT. G BENOIT.

**Secrétaire de séance :** François VARLET

### 1°) DEBAT D'ORIENTATIONS BUDGETAIRE 2011

Concernant les taux d'impositions 2011, Monsieur le Maire suggère une augmentation de 2%. A noter que les dépenses de fonctionnement 2010 ont été réduites de 100.000 €.

Police Intercommunale : Monsieur le Maire propose de signer la convention de la façon suivante : 3 agents du 1<sup>er</sup> Janvier au 30 Juin 2011, 2 agents du 1<sup>er</sup> Juillet au 31 Décembre 2011.

En recettes, les droits de mutations ont nettement diminué sur les 2 dernières années, ceci est dû à la forte baisse de l'immobilier.

Etude des différentes demandes de subventions associatives. Le paiement des subventions se fera après le vote du budget primitif et après demande expresse des associations.

#### **INVESTISSEMENT :**

Concernant les travaux, une liste a été établie.

Monsieur le Maire propose au conseil municipal que chaque adjoint (voir commission) cible les travaux d'urgences sachant que la marge de manœuvre financière est très serrée.

Suite au dossier déposé l'année dernière auprès du conseil général du val d'oise dans le cadre de la contractualisation, les travaux seront réalisés suivant la liste établie.

Suite à un problème sur l'église, prévoir certains travaux d'urgences.

#### **Liste établie suivant les diverses demandes des services :**

- Restes à réaliser :	60.232.79 €
- Travaux subventionnés :	478.580.33 €
- Acquisition de matériel :	29.800.00 €
- Travaux non subventionnables :	50.000.00 €
- Travaux Halte garderie (jeux)	40.000.00 €
- Travaux sur voirie :	95.000.00 €
- Remboursement d'emprunts en capitaux :	236.100.00 €

Le montant de l'investissement étant de 500.000 €, il est important que les travaux prioritaires soient retenus.

Lors du prochain conseil communautaire, nous serons dans la mesure de connaître si la communauté de communes prendra ou non en charge les voiries.

### 2°) PROJET DE PLAN LOCAL D'URBANISME DE VILLERON

Le Conseil Municipal de VILLERON a décidé de poursuivre la révision de son plan d'occupation des sols et d'élaborer un plan local d'urbanisme, procédure à laquelle la commune nous a demandé notre avis.

Les études étant achevées, le projet du PLU de VILLERON, arrêté en conseil municipal du 17 Décembre 2010, nous est adressé.

Le Conseil Municipal émet un avis favorable à l'unanimité.

### 3°) CONVENTION POLICE INTERCOMMUNALE

Après négociation avec la Communauté de Communes, Monsieur propose au conseil municipal que la commune participe aux frais de la police intercommunale pour l'année 2010, à hauteur de :

- 3 équivalents temps plein du 1<sup>er</sup> Janvier au 30 Juin 2011
- 2 « « « du 1<sup>er</sup> Juillet au 31 Décembre 2011

Monsieur le Maire demande l'autorisation de signer la convention avec la Communauté de Communes.

Le Conseil Municipal donne un avis favorable à l'unanimité.

#### **4°) SPECTACLE PETITS CHANTEURS A LA CROIX DE BOIS**

Un spectacle est organisé le 11 Mars dans l'église de Survilliers. Les petits chanteurs à la croix de bois y seront accueillis. Ce rendez vous culturel, exceptionnel, constitue un effort considérable de la part de la commune.

Il est proposé la participation de :

- 10 € par adulte
- 5 € par enfant (-12 ans)

Le Conseil Municipal donne un avis favorable à l'unanimité.

#### **DIVERS :**

Eau Potable : La question sur la télé relève sera faite auprès de la Lyonnaise, concernant les personnes ayant pris cette option lors de l'ancien contrat.

#### **Michel RAES :**

La journée du sport pour tous sera organisée en Juin.